



FÉDÉRATION
DE L'INDUSTRIE
EXTRACTIVE

RAPPORT
ANNUEL
2025

FEDiEX

FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE EXTRACTIVE
VERBOND VAN ONTGINNINGSBEDRIJVEN

Ce rapport est une publication de la Fédération belge de l'Industrie Extractive

Editeur responsable : Sébastien LOISEAU, Fediex – rue Edouard Belin 7 – B – 1435 Mont-Saint-Guibert

Conception et mise en page : Marc LAURENT, Images de marc

Illustrations : Serge DEHAES

Photo de couverture : Emmanuel CROOÿ

Photos intérieures : Fediex et Emmanuel CROOÿ, sauf mention contraire

Editorial



Des défis à relever, des fondations à préserver

L'année 2025 aura confirmé que notre secteur évolue au cœur de nombreux enjeux économiques, environnementaux et sociétaux. Dans un contexte marqué par une baisse de 6 % de la consommation belge de granulats, les entreprises extractives ont, une nouvelle fois, démontré leur résilience et leur capacité à se projeter dans l'avenir.

La volonté du Gouvernement de procéder à une refonte du mécanisme de taxation de la force motrice et du précompte matériel et outillage est au cœur de nos préoccupations. Si notre secteur comprend les contraintes budgétaires auxquelles sont confrontés les pouvoirs publics, il rappelle qu'une pression fiscale accrue sur l'outil de production ne peut constituer une réponse durable aux défis du redéploiement économique wallon. Ce dossier, temporairement tenu en suspens, reviendra à la rentrée et Fediex y restera particulièrement attentive.

Parallèlement, la Fédération poursuit la mise en œuvre de sa stratégie 2024-2028. L'étude Flux Granulats, réalisée par l'ICEDD avec le soutien de BENOR, constitue à cet égard une avancée importante. En améliorant la connaissance des flux de production des granulats naturels et recyclés, ainsi que des facteurs susceptibles d'influencer leur disponibilité future, elle apporte des éléments essentiels à une gestion durable des ressources et démontre la complémentarité des deux activités.

L'année a également vu le lancement du dossier pédagogique « Au cœur des carrières », destiné au monde de l'enseignement. Cet outil contribue à mieux faire connaître le rôle fondamental des matériaux issus des carrières dans notre vie quotidienne et dans les grandes transitions que traverse notre société. Un outil de communication efficace à utiliser sans modération !

Enfin, le nouveau Règlement européen sur la restauration de la nature représente un défi important. Le secteur s'y prépare activement tout en souhaitant que soient reconnues les nombreuses initiatives déjà menées en faveur de la biodiversité. Les carrières démontrent depuis longtemps qu'une gestion dynamique des sites peut concilier activité extractive et développement d'écosystèmes remarquables. Cela doit rester pour notre secteur un atout et non une contrainte.

Dans un environnement marqué par l'incertitude, les industries extractive et chaufournière continuent d'apporter les matériaux indispensables à la construction, à la mobilité, à l'énergie et à la transition écologique. C'est avec confiance, responsabilité et détermination que Fediex et ses membres poursuivent leur mission au service du développement de notre région et de notre pays.

En vous souhaitant à toutes et tous un très bel été,

Frédéric DE VISSCHER
Président de Fediex

Sommaire

Au cœur des carrières : un nouvel outil pédagogique pour faire découvrir les ressources minérales	6
Fediex renforce son engagement en faveur des Objectifs de Développement Durable	10
Règlement sur la restauration de la nature Entre ambitions et incertitudes	14
Les flux de granulats : état des lieux et perspectives	16
L'industrie extractive en chiffres.....	22
Analyse et suivi des dossiers 2025.....	26
L'équipe Fediex.....	34

Ont contribué à l'élaboration de ce rapport

Mmes Myriam De Marrez et Céline Petit
MM. Michel Calozet, Frédéric De Visscher (Président de Fediex),
Jeremy Defacqz, Sébastien Loiseau, Rémy Parent et Thierry Vanmol





Au cœur des carrières : Un nouvel outil pédagogique pour faire découvrir les ressources minérales

En 2025, Fediex a franchi une nouvelle étape dans ses actions de sensibilisation en développant, en collaboration avec l'Université de Liège, le dossier pédagogique « **Au cœur des carrières** » destiné aux enseignants et aux élèves de 6^e primaire. À travers cet outil innovant, Fediex souhaite faire découvrir aux élèves un patrimoine industriel essentiel, mais souvent méconnu : les carrières et les industries extractives qui fournissent les matériaux indispensables à notre quotidien.

L'objectif de ce projet est double. D'une part, il s'agit d'accompagner les enseignants dans la mise en œuvre des nouveaux référentiels scolaires, notamment en sciences ainsi qu'en formation manuelle, technique, technologique et numérique. D'autre part, il vise à permettre aux jeunes de mieux comprendre l'origine des matériaux qui les entourent et les nombreuses transformations nécessaires pour passer de la ressource naturelle au produit fini.

Conçu en collaboration avec des professionnels de l'éducation, le dossier propose une démarche pédagogique complète articulée autour d'expériences concrètes, d'observations, de manipulations et de questionnements scientifiques. Les élèves sont ainsi amenés à explorer les notions de matière première, de matériau et d'objet à travers des exemples issus de leur environnement quotidien. Ils découvrent notamment que de nom-

AU CŒUR DES CARRIÈRES

Dossier pédagogique

Destiné aux enseignants et aux professionnels
de l'éducation s'adressant à un public de 6^{ème} primaire



FEDIEX
Fédération des Industries Extractives

breux éléments présents dans leur classe ou leur habitation trouvent leur origine dans des ressources minérales extraites en carrière.

Le parcours pédagogique met également en lumière les transformations physiques et chimiques de la roche. À travers des activités de concassage, de tamisage, d'observation de granulats ou encore de découverte de la fabrication de la chaux et du ciment, les élèves développent une compréhension concrète des processus industriels qui valorisent les ressources minérales. Ces apprentissages sont systématiquement reliés à des applications de la vie courante afin de montrer l'utilité de ces

matériaux dans la construction, l'alimentation, le traitement de l'eau ou encore la fabrication de nombreux produits du quotidien.

L'un des points forts du dispositif réside dans sa volonté de relier les apprentissages scolaires à la réalité du terrain. Le dossier prépare les élèves à la visite d'une carrière grâce à des activités d'observation, de cartographie et de découverte des métiers.

Cette immersion permet également de mettre en avant la diversité des professions mobilisées dans le secteur : opérateurs, géologues, ingénieurs, mécaniciens, laborantins, responsables environnementaux ou encore conducteurs d'engins. En découvrant ces métiers, les élèves prennent conscience de la richesse des parcours de formation et des nombreuses compétences nécessaires au fonctionnement d'une carrière.

Le dossier accorde par ailleurs une place importante aux enjeux du secteur. Les questions liées à la sécurité, à la gestion des nuisances, à l'économie circulaire, à la préservation de la biodiversité ou encore à l'ancrage local des productions sont abordées de manière adaptée au jeune public.

Afin d'accompagner les enseignants, plusieurs ressources complémentaires ont été développées : fiches thématiques sur les matériaux, la transformation des roches et la chaux, cahier de traces pour les élèves, supports consacrés aux métiers du secteur ainsi qu'un ensemble de documents destinés à faciliter l'organisation des visites pédagogiques.

À travers cette initiative, la Fédération poursuit ainsi sa mission de sensibilisation et de valorisation d'un secteur essentiel au développement économique, à l'aménagement du territoire et à la transition de notre société.

Ce dossier est
disponible sur le site
internet de Fedieux :







Fediex renforce son engage- ment en faveur des Objectifs de Développement Durable



Dans le cadre de son engagement en faveur de la durabilité, Fediex a poursuivi une démarche structurée visant à renforcer sa contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par les Nations Unies. Ces 17 objectifs universels, adoptés en 2015 par les États membres de l'ONU, constituent aujourd'hui un cadre de référence incontournable pour répondre aux grands enjeux environnementaux, sociaux et économiques auxquels nos sociétés sont confrontées.

Convaincue que le secteur extractif a un rôle essentiel à jouer dans cette transition, la Fédération s'inscrit depuis de nombreuses années dans une dynamique d'amélioration continue. Celle-ci s'est traduite dans la conclusion de nombreux engagements comme les accords volontaires visant l'amélioration de l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de CO₂, les chartes et partenariats destinés à soutenir un dialogue constructif avec différents stakeholders ou encore les nombreuses actions en faveur de la biodiversité.

Dans la continuité de ces engagements, Fediex a souhaité structurer davantage son action en la matière en adoptant une Feuille de route ODD. Pour ce faire, elle a répondu à l'appel à candidatures « Vers des organisations durables » lancé par la Région wallonne. Retenue avec 35 autres organisations, la Fédération a ainsi pu bénéficier d'un accompagnement adapté par la société Forethix qui s'est matérialisé par six demi-journées de travail consacrées à l'analyse de ses pratiques et à l'identification des leviers d'action prioritaires en vue de renforcer l'intégration des enjeux de durabilité dans les activités de la Fédération.



Au terme de cet accompagnement, Fediex a identifié neuf Objectifs de Développement Durable sur lesquels des actions concrètes sont progressivement déployées depuis 2025.

Parmi ces ODD, 4 ont été jugés particulièrement importants :



- ▼ « **ODD 4 : Education de qualité** » visant à améliorer la connaissance du secteur et des enjeux liés à la durabilité
- ▼ « **ODD 7 : Energie propre et d'un coût abordable** » visant à promouvoir l'utilisation de l'énergie renouvelable dans le secteur
- ▼ « **ODD 15 : Vie terrestre** » visant à promouvoir et encourager la protection des écosystèmes et des espèces en carrière par le biais d'actions adaptées aux conditions locales et au contexte socio-économique du secteur extractif

- ▼ « **ODD 17 : Partenariats** » visant à encourager les partenariats avec d'autres secteurs d'activité afin d'améliorer la contribution aux enjeux de développement durable.

Au-delà des actions mises en œuvre, cette démarche traduit également une volonté forte de privilégier le dialogue et la concertation avec l'ensemble des parties prenantes. Le secteur extractif a toujours fait le choix de l'échange afin de mieux comprendre les réalités, contraintes et attentes de chacun. Cette approche collaborative constitue un levier essentiel pour faire évoluer les pratiques et contribuer positivement aux défis environnementaux et sociétaux actuels et futurs.





Règlement sur la **restauration** **de la nature.** Entre ambitions et incertitudes

Le secteur extractif est, depuis plusieurs années, pionnier en matière de conservation de la biodiversité.

En 2025, Fediex a poursuivi sa démarche avec des actions pleines de sens parmi lesquelles le soutien à trois travaux de fin d'études sur les pollinisateurs en carrière en collaboration avec l'UMons, la publication de nombreux articles didactiques sur la promotion de la biodiversité en carrière, l'organisation de séances de formation sur des thématiques de premier plan comme les pollinisateurs non-domestiques en carrière et la gestion des espèces exotiques envahissantes.

Fediex et ses membres ont également choisi de se préparer à la mise en œuvre du Règlement européen sur la restauration de la nature. Adopté en juin 2024, ce Règlement porte une attention particulière à l'identification des écosystèmes, à leur conservation et à la restauration de ceux jugés en mauvais état. Le Règlement impose également aux Etats-membres d'élaborer un Plan national de restauration.

Le secteur s'intéresse ainsi plus particulièrement aux articles 4, relatif aux écosystèmes terrestres, et 10, relatif aux pollinisateurs, du Règlement.

Malgré l'adoption du Règlement, on retiendra toutefois que l'Europe et les Etats-membres doivent encore seulement s'accorder sur une interprétation commune de nombreuses mesures, actions et objectifs opérationnels fixés dans le texte.

En anticipant cette mise en œuvre, la volonté de Fediex et de ses membres est de poursuivre son engagement en faveur de la biodiversité mais également de s'assurer de la reconnaissance des nombreuses actions déjà entreprises et du principe de gestion dynamique qui permet d'optimiser le potentiel d'accueil de la biodiversité dans les sites d'extraction au fil de l'exploitation de ceux-ci. Fediex et ses membres attendent une gestion administrative et légale adaptée à cet enjeu.



Les flux de granulats : état des lieux et perspectives

La volonté de Fediex et de ses membres a toujours été de faire preuve de proactivité face aux différents enjeux que rencontre le secteur extractif, qu'il s'agisse d'accès au gisement, de freins réglementaires ou encore de collaboration avec d'autres parties prenantes.

En 2024, les forces vives de la Fédération ont adopté une stratégie destinée à soutenir et à mettre en avant le caractère essentiel et stratégique du granulat.

Cette stratégie a déjà donné lieu à plusieurs initiatives concrètes, telles que le dossier pédagogique « **Au cœur des carrières** », la « **Journée des utilisateurs** », les « **Guides Carrière** » ainsi que le renforcement des partenariats que Fediex entretient avec diverses parties prenantes par le biais de nos chartes.

Ce qui est intéressant avec ce type d'étude, c'est qu'elle permet de savoir « Où on en est » mais également d'avoir une prise de conscience sur « où on veut aller » !

Patrice Dresse,
Secrétaire Général de Benor

Quels seront les perspectives pour les 5, 10, 15 prochaines années pour une industrie absolument essentielle ?

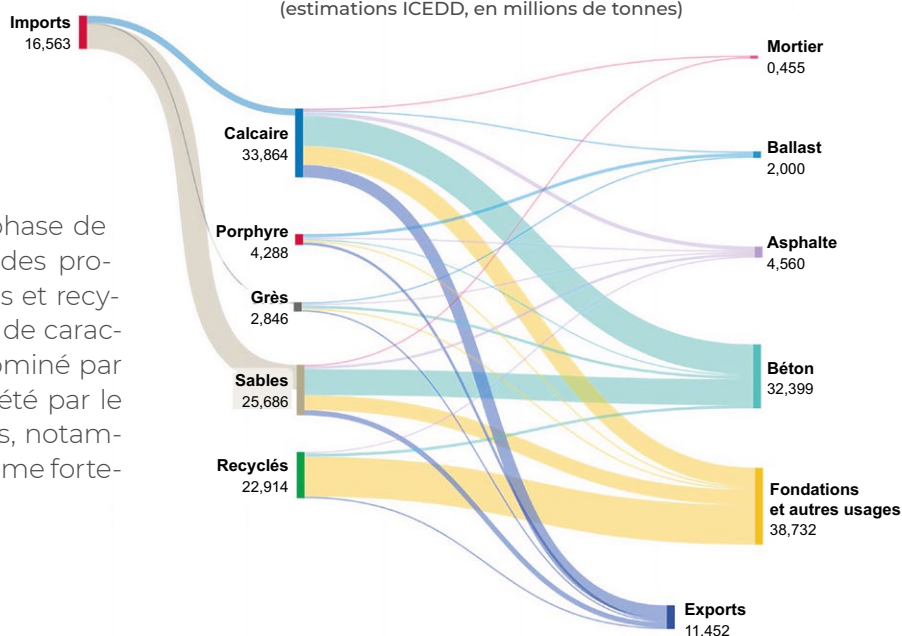
Les enjeux majeurs du secteur sont clairement posés.

Fabrice Delaunoy,
Président de la Commission
Economique de Fediex

Dans un même souhait de reconnaissance de l'importance des filières essentielles, Fediex a confié à l'ICEDD, Institut de Conseil et d'Etudes en Développement Durable, spécialisé dans les études de diagnostic, d'évaluation et de prospectives, la mission de réaliser une étude sur les flux de granulats. L'objectif de celle-ci est d'obtenir une connaissance plus fine des flux (principalement naturels et recyclés) et de leur utilisation, ainsi que d'évaluer l'impact potentiel des évolutions réglementaires, techniques et/ou normatives sur la disponibilité future des gisements. L'ASBL BENOR a apporté son soutien à l'étude.

L'étude repose sur 3 phases principales : **analyse quantitative**, **analyse qualitative** et **analyse prospective**, qui, combinées les unes aux autres, permettent d'explorer des futurs possibles pour le secteur, sans visée prédictive (c'est d'ailleurs là toute la différence entre une démarche prospective et une étude de marché).

Diagramme des principaux flux
de granulats en Belgique
(estimations ICEDD, en millions de tonnes)



1. Analyse quantitative

Au cours de cette première phase de l'étude, une enquête auprès des producteurs de granulats naturels et recyclés a été réalisée et a permis de caractériser les flux : un marché dominé par les granulats naturels, complété par le recyclage et des importations, notamment de sables, dans un système fortement localisé.

2. Analyse qualitative

Dans cette 2^{ème} phase, des entretiens ont été organisés avec les acteurs de la filière (Producteurs de granulats naturels et recyclés, Fédérations sectorielles (recyclés, construction, béton), Centres de recherche et d'innovation, organismes de certification/labellisation) et ont permis de mettre en évidence des constats largement convergents sur le fonctionnement et les perspectives du secteur.

Les réponses du questionnaire corroborent plusieurs messages structurants :

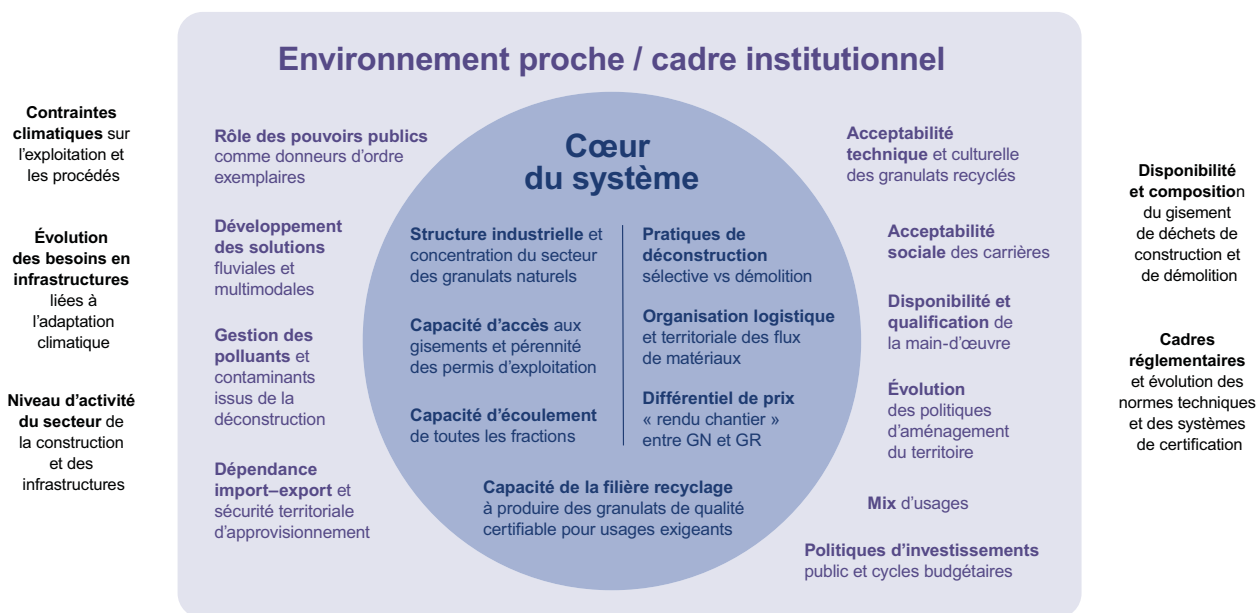
- ▼ La forte dépendance du marché des granulats à la conjoncture économique et au rythme des projets de construction et d'infrastructure,
- ▼ Le rôle déterminant des politiques publiques et des cadres administratifs,
- ▼ L'importance centrale des permis d'exploitation pour la pérennité de la production de granulats.

L'analyse met également en évidence une complémentarité structurelle entre granulats naturels et recyclés. Les granulats recyclés sont aujourd'hui bien intégrés dans certains usages, principalement les remblais et les fondations, mais leur développement reste limité par la disponibilité du gisement et par des contraintes de qualité pour les applications les plus exigeantes.

3. Analyse prospective

La troisième phase de l'étude a consisté en une démarche prospective visant à explorer les évolutions possibles du « système granulat » à l'horizon 2030-2035. Elle s'appuie sur les enseignements des phases précédentes : d'une part, les analyses quantitatives qui permettent de caractériser le fonctionnement actuel du système et ses équilibres, et d'autre part, les travaux qualitatifs (entretiens et revue de projets de recherche) qui mettent en lumière les dynamiques à l'oeuvre, les contraintes opérationnelles et les incertitudes clés.

Environnement macro

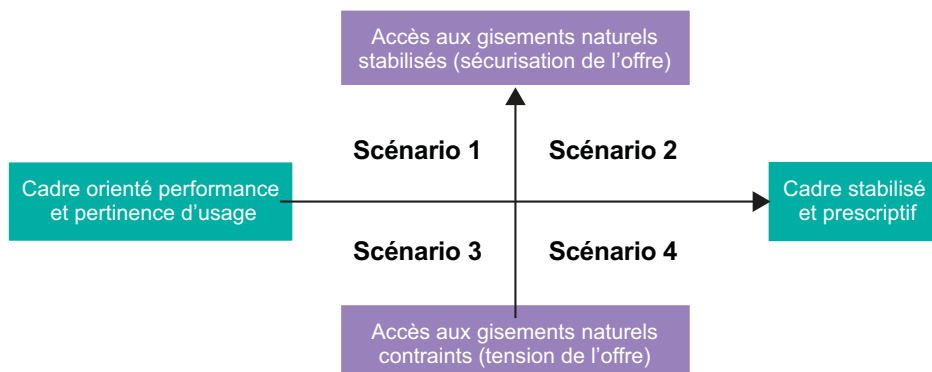


Les variables structurantes du « système granulat »

Concernant cette démarche innovante, les auteurs de l'étude précisent que « *la prospective ne cherche pas à prédire l'avenir, mais à construire des scénarios qualitatifs cohérents, plausibles et contrastés, permettant d'anticiper les transformations du système, d'identifier ses points de fragilité. L'objectif de la prospective est d'éclairer les choix stratégiques des acteurs publics et privés en mettant en évidence une diversité de futurs possibles.* »

Parmi les variables structurantes du « système granulat » en Belgique, la « **capacité d'accès**

aux gisements et pérennité des permis d'exploitation » et le « **cadre réglementaire et normatif structurant des granulats** » ont été retenus comme les variables pivots des scénarios eu égard à leur rôle central dans le fonctionnement du système d'approvisionnement en granulats : « *La combinaison de ces deux variables permet de structurer des scénarios contrastés car elles agissent sur les deux dimensions fondamentales du système : l'accès aux granulats naturels d'une part, et les conditions d'utilisation des matériaux d'autre part.* ».



À partir de ces variables clés, l'étude met en lumière des trajectoires contrastées et les enjeux associés. Quatre enjeux majeurs se dégagent alors pour le système granulat à horizon 2030–2035 :



Sécurisation de l'approvisionnement : combiner de manière cohérente ressources locales, recyclage et importations, tout en maîtrisant les dépendances à ces différentes sources d'approvisionnement. Cet équilibre repose sur une diversification des sources et une gestion proactive des contraintes d'accès aux ressources ;



Maîtrise des dépendances externes : anticiper et encadrer l'exposition croissante aux flux importés, en particulier pour certaines fractions critiques comme les sables. Cela implique de tenir compte des dynamiques des marchés limitrophes et des limites potentielles à la disponibilité de ces ressources ;



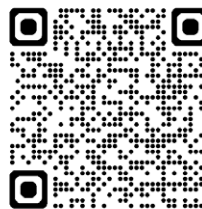
Capacité d'adaptation du système : renforcer la flexibilité technique, logistique et organisationnelle pour répondre à une demande plus fragmentée, plus localisée et plus contrainte, notamment en milieu urbain ;



Cohérence des arbitrages : intégrer de manière systémique les dimensions environnementales, économiques et territoriales dans les choix de matériaux et d'approvisionnement, afin d'éviter les transferts d'impact et les solutions sous-optimales.

L'étude tire la conclusion que le système des granulats en Belgique évolue dans un contexte de contraintes croissantes, tant sur l'offre que sur la demande. Si les volumes globaux restent relativement stables, les équilibres internes se recomposent sous l'effet de l'accès aux ressources, des évolutions réglementaires et des transformations des pratiques de construction. Le recyclage constitue un levier important, et complémentaire aux granulats naturels. Dans ce contexte, l'avenir du secteur repose sur sa capacité à combiner de manière cohérente production locale, valorisation des matériaux recyclés et recours aux importations, tout en intégrant des arbitrages de plus en plus complexes entre enjeux techniques, économiques et environnementaux.

L'étude complète est disponible sur le site internet de FedieX :





*« On est dans une démarche
qui cherche à analyser
comment le système ou le
secteur des granulats pourra évoluer
à l'horizon 2035.*

François Tamignaux,
Project manager à l'ICEDD





L'industrie extractive **en chiffres**

Production (en kt)

Production granulats naturels des membres de Fediex

.....> **48.643**

Production belge de granulats naturels

.....> **55.290**

87,9 %

Dont production de granulats naturels pour fabrication chaux et ciment

.....> **8.716**

Consommation belge de granulats naturels

.....> **61.007**

Consommation belge de granulats recyclés à partir de centres de recyclage

.....> **21.198**

Consommation belge de granulats (naturels et recyclés)

.....> **82.205**

Import-Export de granulats naturels (en kt)

Import

.....> **14.572**

Export

.....> **8.855**

Balance

.....> **-5.717**

Mode de transport du granulat naturel des membres de Fediex (Belgique et étranger)



Route

.....> **79 %**



Voie d'eau

.....> **17 %**



Voie ferrée

.....> **4 %**

Production et consommation de granulat (en kt)

Sources : calculs Fediex sur base données des membres 2024 et 2025
et données VITO - BNB - COPRO - FEREDECO - SPF Economie

Membres de Fediex

Production de granulats naturels des membres de Fediex	
2024	2025
50.944	48.643

dont

Production de granulats naturels pour fabrication chaux et ciment	
2024	2025
8.958	8.716

Situation en Belgique

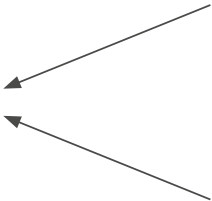
Production belge de granulats naturels	
2024	2025
57.934	55.290

+

Balance commerciale belge des granulats naturels	
2024	2025
-6.565	-5.717

=

Consommation belge de granulats naturels	
2024	2025
64.499	61.007



Importation de granulats naturels en Belgique	
2024	2025
16.655	14.572

Exportation belge de granulats naturels	
2024	2025
10.090	8.855

+

Consommation belge de granulats recyclés à partir de centres de recyclage	
2024	2025
22.856	21.198

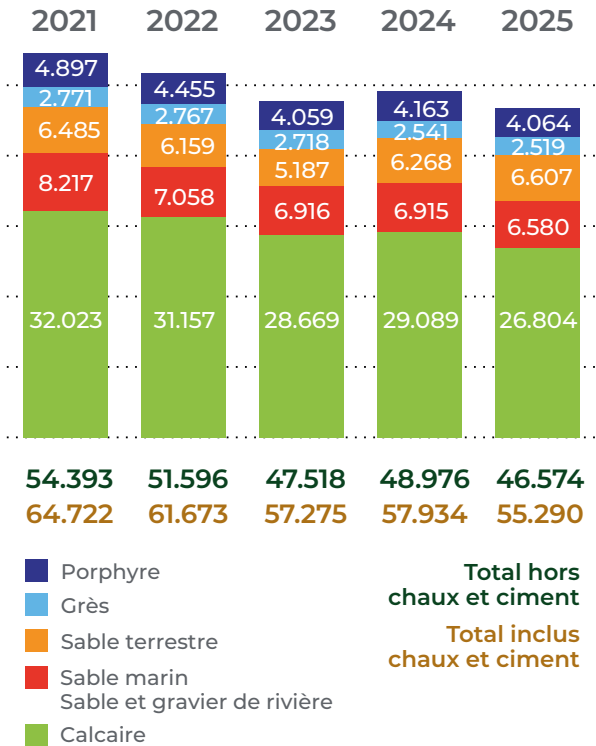
=

Consommation belge de granulats naturels et recyclés	
2024	2025
87.355	82.205

Production de Chaux (en tonnes)	
2023	2024
1.087.355	1.064.017

Type de granulat naturel extrait en Belgique (en kt)

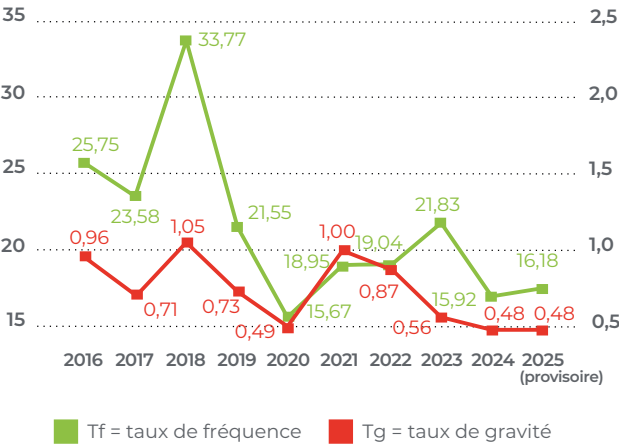
Sources : calculs Fediex sur base données
des membres 2021 à 2025



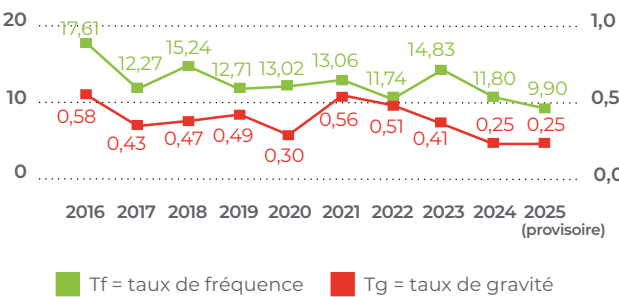
Données sécurité

Sources : calculs Fediex sur base données des membres
de 2016 à 2025

Données tous sites



Données granulats et chaux





Analyse et suivi des dossiers **2025**

SOCIAL

Formation et évolution des comptes de formation

L'année a été marquée par l'abandon du Federal Learning Account (FLA), dont l'entrée en vigueur avait été reportée à plusieurs reprises en raison de la charge administrative qu'il représentait pour les employeurs. Le système sera remplacé à partir de 2027 par l'Individual Learning Account (ILA), qui confiera davantage de responsabilités aux citoyens dans la gestion de leur parcours de formation. Fediex a assuré un suivi attentif de ce dossier afin d'informer les entreprises sur les implications pratiques de cette transition.

Transparence des rémunérations

Le suivi de l'évolution des discussions sur la transposition de la directive européenne sur la transparence des rémunérations dans la législation nationale a constitué un dossier important pour la Commission sociale. Cette réforme vise à renforcer l'égalité salariale entre les femmes et les hommes à travers de nouvelles obligations en matière de recrutement, d'information salariale, de reporting et d'analyse des écarts de rémunération. Bien que la directive n'ait pas encore été transposée, les entreprises ont été invitées à se préparer à un travail d'analyse de leurs structures de rémunération et procédures de recrutement.

Négociations collectives 2025-2026

Les négociations collectives sectorielles se sont déroulées dans un contexte marqué par l'absence d'accord interprofessionnel et par une norme salariale fixée à 0 %. Les mécanismes d'indexation et les augmentations barémiques sont toutefois restés garantis. Par ailleurs, le gouvernement a décidé d'augmenter de 2€ la contribution patronale maximale aux chèques-repas à partir du 1^{er} janvier 2026. Cette mesure a été explicitement exclue de la norme salariale pour l'année 2026.

Fediex a joué un rôle actif dans la préparation, la coordination et le suivi de ces négociations, tout en veillant à intégrer les réflexions en cours sur la réforme du paysage paritaire et le rapprochement entre secteurs.



TECHNIQUE

Règlement sur les produits de construction et normes produits

Dans le cadre de l'adoption du nouveau règlement européen pour les produits de construction, les travaux préparatoires à la démarche du « CPR Acquis » initiée par la Commission européenne (qui vise à débloquent le processus normatif) se poursuivent.

Les travaux concernant les caractéristiques essentielles et les méthodes de référence correspondantes devraient commencer au 1^{er} semestre 2026. La révision des méthodes d'essai est menée en parallèle.

De nombreuses incertitudes persistent à ce stade, notamment au niveau des caractéristiques essentielles, de la déclaration des paramètres environnementaux et des substances réglementées.

Certaines définitions devront être clarifiées, notamment au regard de la législation environnementale {Directive cadre sur les déchets : Granulat naturel, manufacturé, recyclé, by-product, produit, ...}.



Rencontres avec les stakeholders

À l'image de la visite de terrain qu'elle avait précédemment organisé pour une délégation du SPW Mobilité & Infrastructures (SPW MI), Fediex a organisé une rencontre en carrière avec les collaborateurs de l'administration flamande : Agence flamande des Routes et de la Circulation (AWV – Agentschap Wegen en Verkeer) et Département flamand de la Mobilité et des Travaux publics (MOW – Beleidsdomein Mobiliteit en Openbare werken). Cette rencontre a été l'occasion d'échanger pleinement sur les préoccupations respectives des différents acteurs, de présenter une carrière en activité et les enjeux actuels et futurs du secteur.

Une réflexion est actuellement en cours au sein de la Fédération sur la manière de faire évoluer dans le futur ces échanges extrêmement précieux avec, en point de mire, la volonté d'élargir le scope des stakeholders sensibilisés aux enjeux du secteur.

Poussières et Silice (cristalline)

L'arrêté royal du 16/11/2023 fixant les nouvelles valeur limite d'exposition pour la silice cristalline est entré en vigueur au 1^{er} septembre 2025.

L'abaissement des valeurs d'exposition pour tous les types de silices cristallines (poussières alvéolaires) à 0,05 mg/m³ a ainsi été confirmé.

En collaboration avec l'Industrial Minerals Association (IMA- Europe), Fediex a organisé un webinaire axé sur NEPSI, l'Accord européen de dialogue social, réunissant employeurs et syndicats, sur la promotion des bonnes pratiques et la prévention des risques. Cette séance a été l'occasion de présenter les derniers outils développés dans le cadre du programme européen.



ENVIRONNEMENT

Convention carbone

Les membres de la Communauté carbone de Fediex engagés dans les Conventions carbone (27 sites) ont réalisé en 2025 leur audit énergétique d'entrée selon la nouvelle méthodologie Amureba. Ces audits visent à définir une trajectoire de décarbonation à l'horizon 2050, avec des objectifs intermédiaires pour les jalons 2030, 2040. Chaque entreprise a fixé des engagements basés sur trois indicateurs (efficacité énergétique, intensité carbone et renouvelables) et élaboré un plan d'actions sur huit ans. En décembre 2025, les audits et plans d'action de 16 des 27 sites ont été validés par les autorités et les experts techniques, permettant leur adhésion à la Convention carbone. Les audits et plans d'action des 12 sites restants seront examinés lors d'un comité technique prévu en 2026 en vue de leur intégration à la Convention. Malgré un contexte économique global morose qui pèse sur les perspectives d'investissement, les membres de la Communauté carbone ont su allier ambition et résilience.

Réforme du Décret Permis d'environnement

La réforme du Décret relatif au permis d'environnement adoptée en avril 2024 n'est finalement jamais entrée en vigueur. Celle-ci prévoyait notamment des permis valables pour toute la durée d'exploitation de l'établissement ainsi qu'une actualisation des conditions particulières tous les 20 ans. Le nouveau Gouvernement wallon a estimé que cette réforme n'était pas compatible avec ses objectifs de simplification administrative et a annoncé une nouvelle réforme plus large du permis d'environnement.

Les principaux axes concernent la dématérialisation des procédures, la simplification réglementaire, l'amélioration de la qualité des dossiers et la révision des conditions sectorielles. En 2025, les travaux avancent principalement sur la dématérialisation et l'abrogation partielle du Décret de 2024. Les autres volets de la réforme restent peu développés et la révision de l'Arrêté-rubriques n'a toujours pas été initiée par l'administration. Si Fediex soutient pleinement les enjeux de simplification administrative et de fluidification des processus d'instruction des demandes d'autorisation, la Fédération regrette que cette nouvelle « réforme de la réforme » retarde encore un peu plus la mise en œuvre concrète et effective de ces enjeux sur le terrain.

Décret Eaux d'exhaure – Zones de prévention

Le Décret du 12 novembre 2021 impose aux carriers valorisant leurs eaux d'exhaure à des fins de production d'eau potable de mettre en place des zones de prévention autour de leurs prises d'eau. Les exploitants concernés ont déposé les dossiers requis avant l'échéance du 1^{er} janvier 2025 et les travaux d'analyse des trois dossiers se sont poursuivis durant l'année. Leur adoption est attendue en 2026. L'instruction de ces dossiers a toutefois mis en évidence plusieurs difficultés. D'une part, les carriers doivent assurer le suivi de la conformité des installations des riverains situés dans les zones de prévention, une responsabilité qu'ils estiment devoir relever d'autres acteurs. D'autre part, ces mêmes carriers n'ont actuellement pas accès au Fonds pour la protection de l'environnement pour financer d'éventuels travaux de mise en conformité alors qu'ils alimentent eux-mêmes ce fonds à hauteur des contributions

de prélèvement sur les eaux d'exhaure. Fediex poursuit ses démarches auprès de l'administration afin d'obtenir cet accès, en s'appuyant notamment sur des avis juridiques favorables et des échanges avec la Direction des Eaux Souterraines.

Rayonnement international de la brochure « Carrières et pollinisateurs »

Publiée en 2024 en collaboration avec Gembloux Agro-Bio Tech, la brochure consacrée aux pollinisateurs en carrière a rencontré un important succès. Son intérêt a dépassé les frontières belges, conduisant en 2025 à sa traduction en anglais et en espagnol avec le soutien de la fédération espagnole de l'industrie extractive (ANEFA) et de l'Union Européenne des Producteurs de Granulats. Cette reconnaissance a renforcé la visibilité de l'expertise belge en matière de biodiversité appliquée aux activités extractives.

Cahier des charges du suivi quinquennal LIFE in Quarries

En vue de préparer l'année de suivis biologiques prévus en 2026, Fediex a travaillé conjointement avec Gembloux Agro-Bio Tech afin d'élaborer un cahier des charges complet permettant de cadrer les exigences y afférentes. Afin d'éviter une charge de travail excessive pour les membres comme pour les experts, ce document a synthétisé l'ensemble des conditions nécessaires et suffisantes à la bonne réalisation du suivi. Le cœur du monitoring biologique « post-LIFE » réside dans l'inventaire des espèces cibles identifiées par les plans de gestion et pour les actions mises en place : Fediex a pu donc

s'assurer auprès des autorités que le suivi quinquennal ne devait pas dépasser le cadre mis en place à l'époque de la phase active du projet Life in Quarries.

Collaboration avec l'UMons pour une recherche sur les pollinisateurs en carrière

En 2025, Fediex a collaboré avec l'Université de Mons en vue de soutenir trois travaux de fin d'études sur la thématique des pollinisateurs non domestiques en carrière. Trois axes majeurs ont été appréhendés par les étudiants : l'influence du semis d'espèces des milieux pionniers et herbacés sur les populations de pollinisateurs en carrière, l'influence de l'arbre à papillon (*Buddleia davidii*) sur leur diversité et leur abondance et enfin sur les critères de nidification propices à leur installation en carrière. Ces trois mémoires ont permis de remettre en lumière le rôle central des carrières dans le maillage écologique pour les pollinisateurs non domestiques.



ECONOMIQUE

Directive Poids et Dimensions

Les discussions relatives à la modification de la Directive Poids et Dimensions se sont poursuivies courant 2025 sous les Présidences polonaise (1^{er} semestre 2025) et danoise (2^{ème} semestre 2025) du Conseil de l'Union européenne.

Ce même Conseil a abouti à un consensus sur le projet de Directive en fin d'année et a adopté son approche générale en vue des discussions en trilogue devant se dérouler dans le courant du 1^{er} semestre 2026 sous Présidence chypriote.

Le compromis trouvé n'introduit malheureusement pas (encore) d'autorisation globale pour le transport à 44 tonnes entre États membres.

Taxe Force motrice et Précompte « Matériel & Outillage »

La mauvaise surprise de la fin d'année 2025 est venue de l'adoption, par le Gouvernement wallon, du Décret programme budgétaire du 19 décembre 2025 qui prévoyait une réforme fondamentale du mécanisme de « complément régional » instauré dans le cadre du Plan Marshall, mécanisme qui permettait jusqu'à aujourd'hui d'exonérer les entreprises de la taxe force motrice et du précompte matériel et outillage sur les équipements acquis et installés après 2006.

Etant donné les caractéristiques spécifiques (matériaux pondéreux, puissances requises élevées pour les équipements et installations) du secteur, la Fédération a rapidement chiffré l'impact de cette réforme à plusieurs millions d'euros. Montants qui viendraient s'ajouter aux nombreuses taxes locales et régionales qui s'appliquent aux carrières. Inacceptable pour Fediex qui a tout aussi rapidement sensibilisé le Gouvernement quant aux méfaits d'une re-taxation en profondeur des équipements productifs.

Devant la vive inquiétude exprimée par les secteurs économiques et industriels face à cette réforme, le Gouvernement wallon a finalement pris la décision de geler celle-ci, cela dans l'attente de la mise en œuvre d'un nouveau mécanisme.





27

L'équipe **Fediex**

41

L'équipe de Fediex est à votre disposition pour toute question, information ou demande de collaboration. Chaque membre apporte son expertise pour accompagner les entreprises du secteur et soutenir les actions de la Fédération. N'hésitez pas à contacter directement la personne correspondant à votre domaine d'intérêt : nous sommes là pour vous aider.

Découvrez l'équipe de notre fédération de l'industrie extractive en Belgique - Fediex.

Pour vous inscrire à notre newsletter et ne manquer aucune information sur le secteur, contactez-nous à l'adresse **fediex@fediex.be**.



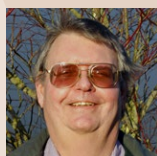
Sébastien LOISEAU

Administrateur Délégué
s.loiseau@fediex.be
0474/48.90.20



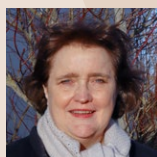
Michel CALOZET

Secrétaire Général
m.calozet@fediex.be
0476/91.00.19



Thierry VANMOL

Conseiller Technique et Sécurité
t.vanmol@fediex.be
0470/66.42.98



Myriam DE MARREZ

Coordinatrice Relations Sociales
m.demarrez@fediex.be
0484/82.52.05



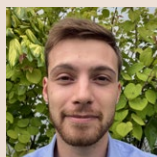
Céline PETIT

Responsable Communication
c.petit@fediex.be
0477/87.57.38



Jeremy DEFACQZ

Conseiller Nature et Biodiversité
j.defacqz@fediex.be
0472/04.56.51



Rémy PARENT

Conseiller Environnement et
Aménagement du Territoire
r.parent@fediex.be
0474/21.13.23



**FÉDÉRATION DES INDUSTRIES EXTRACTIVES DE BELGIQUE
VERBOND VAN ONTGINNINGSBEDRIJVEN IN BELGIË**

Rue Edouard Belin, 7 | B-1435 Mont-Saint-Guibert | +32 (0)2 511 61 73 | info@fediex.be
www.fediex.be